



Les 31^e Randos Vertés

circuits VTT et MARCHE



15, 28, 34, 44, 51 et 63 km *

8, 12 et 18 km *



Dimanche

4 septembre 2022

Départ salle des fêtes de Parigny-les-Vaux



Comme d'habitude le boudin
sera à l'arrivée

VTT	Départ	MARCHE	Départ
Circuits : 63, 51 et 44 km	8 h 00	Circuit : 18 km	8 h 00
Circuits : 34 et 28 km	8 h 30	Circuit : 12 km	9 h 00
Circuits : 28 et 15 km	9 h 00	Circuit : 8 km	9 h 30
Circuit : ou 15 km	9 h 30		

* **Fichiers GPX pour tous les circuits disponibles quelques jours avant.**

Inscription en ligne : vttnivernais.org

**Bulletin disponible : Vélo Passion 58, Sport 2000,
Décathlon, Cycl'Espace**

Inscription aussi sur place le jour de la randonnée

**Renseignements : 06-87-19-96-29 ou 06-99-63-90-83
ou 06-42-64-99-86**

«Les Randos Vertés»
avec le VTT Nivernais
N I È V R E
le département



INSCRIPTIONS AUX RANDOS VERTES

* En ligne jusqu'au samedi 3 septembre 2022 à 12 h: vttnivernais.org

* Par courrier jusqu'au jeudi 1er septembre 2022 inclus : V.T.T. NIVERNAIS –
Véronique Noël – 365 rue Henri Gamard – 58130 – URZY

**Bulletin ci-dessous ou sur papier libre et votre règlement par chèque à l'ordre du
V.T.T. NIVERNAIS**

Noms	Prénoms	N° de tél	Distance	Marche ou V.T.T.

Pour les participants de moins de 18 ans, non accompagnés des parents,
l'inscription devra être obligatoirement complétée par une autorisation parentale.

Signature (valant acceptation du règlement)

* **Sur place** possible dimanche 4 septembre 2022 de 8 h à 9 h 30 selon les horaires de
départ

**TARIF UNIQUE : 6 € en ligne ou par courrier
7 € au départ**

REGLEMENT – Renseignements divers :

- Pour les participants de moins de 18 ans, non accompagnés des parents, l'inscription devra être obligatoirement complétée par une autorisation parentale.
- Pour votre sécurité le port du casque est obligatoire.
- Les organisateurs seront présents sur les circuits.
- Il ne s'agit pas d'une compétition, l'allure est libre.
- Chaque participant est responsable de sa forme physique et les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.
- Boissons et ravitaillement légers vous seront remis sur présentation de votre bracelet de couleur.
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
- Les inscriptions par correspondance devront obligatoirement être accompagnées du règlement correspondant (chèque libellé à l'ordre du V.T.T. NIVERNAIS) pour être validées.
- Aucun remboursement ne sera effectué.
- Le paiement de votre inscription vaut acceptation du règlement.

Surveiller le balisage, respecter le code de la route, la nature, les gestes barrières

Merci de votre compréhension et de votre participation.